



Date de convocation : 31/01/2026

Nombre de Conseillers Municipaux :
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 11
Quorum : 8

Rendu exécutoire :
Après transmission en Préfecture le :

Et publication/notification le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 Février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 7 Février à 11h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilles TURLAN, Maire.

Membres présents : M. Gilles TURLAN, Le Maire, Mme Sonia DOMINGO, M. Francis DUSSEL, M. Clément HUBIN—ANDRIEU, Mme Béatrice LOPEZ, M. Eric MONNAUX, Mme Françoise RABARY, M. Jean-Paul RABARY, M. Michaël RODRIGUEZ et M. Robert SOUBREVIE

Procuration : Mme Nathalie HUAU (Procuration à Mme Sonia DOMINGO)

Excusés : M. Geoffrey CAPUS, M. Eric MALIE, Mme Estelle MORANT, Mme Martine SOULET-SOUPA

Secrétaire de séance : Mme Sonia DOMINGO

Délibération DE_2026_04 : ACCEPTATION D'UN DON A LA COMMUNE

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il propose d'accepter un don de 6236.71 € d'un particulier au profit de la commune, afin de permettre la rénovation de l'éclairage de l'église de Saint Anatole.

Monsieur le Maire ajoute que ce don peut être accepté au moyen de la présente délibération.

Le Conseil Municipal ainsi informé, et après en avoir délibéré, décide :

- d'accepter ce don de 6236.71 €
- d'inscrire la recette au budget communal

Vote : A l'unanimité

Pour extrait conforme
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits.

Le Maire,
Gilles TURLAN



La Secrétaire de séance,
Sonia DOMINGO